



**Conseil communal du 25/10/21
Communiqué de presse**

Point 1. Approbation PV

Point 2. Hygea – Modification du schéma de collecte des déchets en porte-à-porte – Etat de la situation – Information

Le Conseil communal de la Ville de Soignies prendra connaissance ce lundi 25 octobre 2021 de l'état de la situation du nouveau schéma de collecte.

Sept mois après son instauration, le directeur de l'intercommunale Hygea vient présenter un premier bilan du nouveau schéma de collecte mis en place sur Soignies en avril dernier.

Evolution du tri, diminution des déchets, problématique des collectes seront autant de thématiques abordées par le directeur de l'intercommunale.

Ce bilan démontrera, par exemple, qu'une diminution des déchets est déjà constatée.

En effet, alors qu'Hygea collectait, au niveau des résiduels, 154kg/hab/an en 2019 et 168kg/hab/an en 2020, Hygea devrait collecter 120kg/hab/an en 2021 si l'on se fie aux chiffres obtenus depuis mai 2021.

120kg répartis comme suit : 30kg/hab/an de déchets organiques et 90kg/hab/an de déchets résiduels.

Ce qui entraîne une diminution des déchets de type ordure ménagères de près de 30% entre 2020 et 2021.

Quant à la production des déchets PMC, on constate une augmentation avec 15kg/hab/an collectés en 2020 et une tendance allant à 19,5kg/hab/an pour l'année 2021.

Une augmentation attendue et positive puisque les sacs « bleus » peuvent désormais contenir plusieurs type de PMC qui seront tous recyclés.

Au niveau des cartons, 38kg/hab/an ont été collectés en 2021 alors que la tendance pour 2021 est de 32kg/hab/an.

Etant donné que les cartons collectés dans les conteneurs restent au secs, ils ne prennent plus l'humidité, un facteur qui a un impact sur le poids et qui pourrait donc expliquer cette diminution de 6kg/hab/an.

Les difficultés rencontrées lors de la mise en place de ce schéma ainsi que les nombreuses réclamations seront également évoquées tout comme les solutions proposées.

Un point sur le nouveau recyparc sera proposé. Un outil important pour lequel le collège communal s'est battu et qui répond aujourd'hui aux nombreuses attentes de citoyens.

Enfin, il est important de signaler que le collège communal n'envisage aucune augmentation de la taxe immondices au cours de cette mandature.

Point 3. Ville/CPAS – Rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer – Présentation – Débat – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 le projet de rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Ville et le CPAS.

Ce rapport rédigé conjointement par les directeurs généraux met en exergue l'ensemble des synergies, des économies d'échelle... entre la Ville de Soignies et son CPAS. Cela afin de garantir une bonne gestion tant administrative que financière.

Point 4. Finances – Situation de caisse 1^{er} et 2^e trimestres 2021 – Communication

Le Conseil communal de la Ville de Soignies prendra connaissance ce lundi 25 octobre 2021 des situations de caisse du 1^{er} et 2^e trimestres 2021.

Il s'agit d'une simple formalité administrative.

Point 5. Finances – Modifications budgétaires n°2 du service ordinaire et extraordinaire – Exercice 2021 – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2021, qui se solde avec un boni global de 4.885.195€

Le Conseil communal peut une fois de plus se féliciter de cette gestion rigoureuse qui permet à la Ville de continuer à constituer des réserves pour l'avenir, un avenir qui n'a jamais été autant incertain au vu du contexte sanitaire qui nous occupe depuis plus d'un an et demi et des inondations liées aux intempéries rencontrées tout au long de cet été 2021.

Parmi ces réserves, nous retrouvons, d'ailleurs, dans cette MB2, la création d'une nouvelle provision de 100.000€ pour faire face, à l'avenir, aux travaux d'assainissement suite aux inondations qui ont touché l'entité cet été.

Concernant les budgets ordinaire et extraordinaire, on soulignera les éléments suivants :

A) Pour le budget ordinaire :

En dépenses:

- Les dépenses de personnel diminuent de 57.000€. Cela en tenant compte de l'application de l'index au 01/10/2021 ainsi que des mouvements du personnel tels que les mises à la retraite, les interruptions de carrières, les mises en disponibilité, les engagements...
- Les dépenses de fonctionnement sont quant à elles en augmentation de 174.333€ provenant entre autres des honoraires et de la location de matériel suite à l'effondrement karstique à Neufvilles, mais provenant aussi du centre de testing, de l'e-guichet avec le nouveau contrat informatique ou encore des dépenses de fonctionnement pour le Plan de cohésion sociale.
- Les dépenses de transferts connaissent aussi une augmentation importante de 191.760€ due principalement à la prime en faveur des clubs sportifs. On y retrouve également les subsides pour l'AIS, la Croix rouge locale et le Taxi social du Quinquet.

En recettes:

- Les recettes profitent d'un précompte immobilier en augmentation de près de 17.000€, d'un impôt sur les personnes physique en augmentation de plus de 32.000€ et d'une subvention gratuité pour l'enseignement gardien.

Les mesures de soutien aux clubs sportifs octroyées par la Région wallonne profitent également à nos recettes.

Au niveau de la dette, une légère augmentation de 48.407€ est constatée. Celle-ci est due aux nouveaux investissements. Cela n'est donc pas lié à la dette existante, mais bien à la dette future.

B) Pour le budget extraordinaire :

Quelques investissements supplémentaires ont été inscrits pour un montant de près de 2.300.000€. Parmi ces investissements, nous retrouvons :

- Le renouvellement des menuiseries extérieures et la pose de deux portails pour l'Arsenal des pompiers
- L'acquisition du parking de la poste
- L'installation d'une alarme et d'une détection incendie à Mecaville et au centre d'art
- La maintenance du serveur des caméras de surveillance
- Les entretiens ordinaires des voiries et trottoirs
- La mise en œuvre de servitudes conventionnelles pour le ruisseau des Près à Canon
- L'acquisition de deux nouvelles chaudières pour l'école de Naast
- Les honoraires pour l'étude des bétons à la piscine communale
- Les travaux à l'église Saint-Nicolas à Neufvilles
- Une Candidature au Fonds Feder pour le site Durobor
- ...

Point 6. RCA ADL – Collège des commissaires – Démission d'un membre du conseil communal – Désignation d'un remplaçant – Approbation – Vote

Point 7. Affaires économiques – Schéma communal de développement commercial (mise en conformité) et rapport sur les incidences environnementales – Projets – Seconde adoption provisoire – Approbation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 le schéma communal de développement commercial et le rapport sur les incidences environnementales.

Il s'agit de la procédure de mise à jour et mise en conformité d'une première étude réalisée par un bureau d'étude en 2014.

Cette mise à jour permet, entre autres, d'intégrer le retail park des Archers dans la répartition des assortiments présents sur le territoire.

Pour rappel, l'objectif de ce schéma communal de développement commercial est de pouvoir favoriser un développement commercial harmonieux du territoire au sein de la ville et des villages en renforçant l'attractivité du centre-ville et en promouvant le commerce de proximité.

Dans le cadre de ce schéma communal de développement commercial, un rapport d'incidences environnementales est réalisé. Il s'agit de la 4^e étape de la procédure qui permet de mettre en avant nos faiblesses afin d'y remédier de la meilleure façon.

Ce point avait déjà été adopté provisoirement en conseil communal du 07 septembre 2020.

Il y a quelques semaines, le Gouvernement wallon a confirmé son accord définitif sur le contenu minimal du RIE (Rapport d'incidences environnementales), c'est-à-dire sur la 3^e étape de la procédure.

Une marche-arrière qui demande de repasser ce point en conseil communal afin d'approuver à nouveau cette 4^e étape qui consiste en la seconde adoption provisoire du schéma communal du développement commercial, accompagné du RIE.

Entre temps et en parallèle, le plan d'aides « Get up soignies » a été mis en place (mai 2021). Celui-ci tient compte des différentes remarques formulées par les conseillers communaux. Ce plan d'aide repart par exemple le quartier des Carrières.

Point 8. Marchés publics – Exhumations – Assainissement d'une parcelle au cimetière de Soignies – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour l'assainissement d'une parcelle au cimetière de Soignies.

Le marché porte sur l'assainissement et la réhabilitation d'une parcelle au cimetière communal de Soignies.

Le montant estimé de ce marché est de 45.193€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé via le fonds de réserve.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 9. Marchés publics – Fourniture et placement de caveaux funéraires au cimetière de Soignies – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour la fourniture et le placement de caveaux funéraires au cimetière de Soignies.

Le montant estimé de ce marché est de 49.731€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé via le fonds de réserve.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 10. Marchés publics – Fourniture de matériaux pour des aménagements dans les cimetières de l'entité de Soignies – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour la fourniture de matériaux pour des aménagements dans les cimetières de l'entité de Soignies.

Le marché a pour objet la fourniture de matériaux pour la réalisation de nouvelles aires de dispersion, de columbariums et de cavurnes dans les différents cimetières de l'entité de Soignies

Le montant estimé de ce marché est de 44.872€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé via le fonds de réserve.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 11. Marchés publics – Acquisition de deux camionnettes avec benne basculantes (permis B et moteur CNG) – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour l'acquisition de deux camionnettes avec benne basculante.

Le marché porte sur l'acquisition de deux camionnettes équipées chacune d'une benne basculante pilotée par vérins. Le carburant principal sera du CNG.

Le montant estimé de ce marché est de 98.000€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé sur emprunt.

Le marché sera lancé par procédure ouverte.

Point 12. Marchés publics – Construction d'un local à l'abri de la poussière dans le magasin – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour la construction d'un local à l'abri de la poussière dans le magasin.

Le montant estimé de ce marché est de 64.989€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé sur fonds propres.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 13. Marchés publics – Acquisition d'un camion bâche au CNG avec rachat du véhicule existant – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour l'acquisition d'un camion bâche.

Le marché porte sur l'acquisition d'un camion bâche au CNG (100%) avec rachat du véhicule existant. Ce nouveau véhicule sera utilisé comme véhicule de transport de matériel divers pour les festivités.

Le montant estimé de ce marché est de 165.000€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé sur emprunt.

Le marché sera lancé par procédure ouverte.

Point 14. Marchés publics – Ecole de Naast – Remplacement de deux chaudières par une chaudière au gaz à condensation – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour le remplacement de deux chaudières par une chaudière au gaz à condensation à l'école communale de Naast.

Le montant estimé de ce marché est de 39.750€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit en modification budgétaire n°2 du budget extraordinaire 2021, sous réserve d'approbation par les autorités de tutelle et sera financé via le fonds de réserve.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 15. Marchés publics – Travaux d'aménagement de trottoir au Grand Chemin à Neufvilles – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour les travaux d'aménagement de trottoir au Grand Chemin à Neufvilles.

Le marché porte sur la création d'un cheminement piéton au Grand Chemin, côté impair, à partir de la rue Saint-Nicolas jusqu'au n°109 et la réfection du revêtement du carrefour rue Grand Chemin avec la rue Saint-Nicolas.

Le montant estimé de ce marché est de 99.658€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé sur fonds propres.

Le marché sera lancé par procédure ouverte.

Point 16. Marchés publics – Entretien ordinaire de voiries et trottoirs 2021 – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour l'entretien ordinaire de voiries et de trottoirs pour l'année 2021.

Le marché porte sur les travaux d'entretien ordinaire de voiries et de trottoirs pour l'année 2021 et se divise en 3 lots :

- Lot 1 (Réalisation d'un trottoir à la rue de Flandre à Naast du n°68 au n°96), estimé à 91.590€ TVA comprise
- Lot 2 (Réalisation de 8 chambres de visite à la rue Saint-Vincent à Naast du n°132 au n°166), estimé à 26.723€ TVA comprise
- Lot 3 (Réalisation de l'égouttage chemin des Roquettes à Casteau), estimé à 58.433€ TVA comprise

Le montant global estimé de ce marché est de 176.748€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit en modification budgétaire n°2 du budget extraordinaire 2021, sous réserve d'approbation par les autorités de tutelle et sera financer via fonds propres.

Le marché sera lancé par procédure ouverte.

Point 17. Marchés publics – Mobilité active – Appel à projets 2019 – Réalisation d'une piste cyclo-piétonne à la rue Reine de Hongrie et réfection complète de la voirie – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour la réalisation d'une piste cyclo-piétonne à la rue Reinde de Hongrie et la réfection complète de la voirie dans le cadre de l'appel à projets « Mobilité active ».

Le marché porte sur la création d'une piste cyclo-piétonne à la rue Reine de Hongrie et la réfection complète de la voirie à hauteur de la traversée du Bois de la Haie-le-Comte. Des aménagements qui sont fortement attendus par les riverains et qui devraient le garantir un meilleur cadre de vie.

Le montant estimé de ce marché est de 369.811€ TVA comprise, avec une partie subsidié par le Service Public de Wallonie, à concurrence de 75% du montant du décompte final des travaux plafonné au montant de 179.685€.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé sur fonds propres, emprunt et subsides.

Le marché sera lancé par procédure ouverte.

Point 18. Marchés publics – EEPSIS – Réalisation du parking de la salle omnisport – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour la réalisation du parking de la salle omnisport de l'Eepsis.

Le montant estimé de ce marché est de 118.855€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire des exercices 2021 et 2022, sous réserve de son approbation par les autorités de tutelle, et sera financé sur emprunt.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 19. Marchés publics – Ecole de la Régence – Rénovation du préau et réparations du hall d'entrée – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour la rénovation du préau et les réparations du hall d'entrée de l'école de la Régence.

Le montant estimé de ce marché est de 39.856€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé sur fonds propres.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 20. Marchés publics – Ancienne gare de Neufvilles – Transformation et réaménagement des abords – Intervention d'un auteur de projet – Approbation des conditions et du mode de passation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les conditions et le mode de passation pour l'intervention d'un auteur de projet dans le cadre de la transformation et du réaménagement des abords de l'ancienne gare de Neufvilles.

Le montant estimé de ce marché est de 145.200€ TVA comprise.

Le crédit est d'ores et déjà inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 et sera financé sur fonds propres.

Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.

Point 21. Projet d'acte de vente – Acquisition de l'ancienne gare de Neufvilles – Utilité publique – Approbation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 le projet d'acte de vente pour l'acquisition de l'ancienne gare de Neufvilles.

Ce projet d'acte rédigé par le Notaire X. Bricout reprend les modalités de la transaction entre Infrabel et la Ville de Soignies.

Pour rappel, le montant de cette acquisition qui sera d'utilité publique est de 75.000€.

Point 22. Modification de voirie site Heris – Escalier rue des Chauffours – Approbation – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 la modification de voirie au niveau du site Hérís.

Cette modification concerne précisément la modification d'implantation de l'escalier reliant la rue de la Granitière Hanuise à la rue des Chauffours.

Pour information, aucune réclamation n'a été reçue lors de l'enquête publique qui a eu lieu du 16 août 2021 au 17 septembre 2021.

Point 23. GRH – Cadre technique – Emploi vacant de chef de division technique A3 à pourvoir par promotion – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies prendra la décision ce lundi 25 octobre 2021 de pourvoir par promotion l'emploi vacant de Chef de division technique A3 et chargera le collège communal à lancer l'appel à la promotion.

Point 24. GRH – Cadre administratif – Emploi vacant de chef de bureau bibliothécaire A1 à pourvoir – Choix de la procédure – Vote

Sur proposition du Collège communal, le Conseil communal de la Ville de Soignies prendra la décision ce lundi 25 octobre 2021 de pourvoir par promotion l'emploi vacant de Chef de bureau bibliothécaire A1 et chargera le collège communal à lancer l'appel à la promotion et d'organiser l'examen.

Point 25. GRH – Cadre administratif – Emploi vacant de directeur financier à pourvoir – Choix de la procédure – Vote

Sur proposition du Collège communal, le Conseil communal de la Ville de Soignies prendra la décision ce lundi 25 octobre 2021 de pourvoir par promotion l'emploi vacant de Directeur financier et chargera le collège communal à lancer l'appel à la promotion et d'organiser l'examen.

Avant de prendre cette décision, le Conseil communal sera invité à accepter la démission, à dater du 28 février 2022 au soir, de l'actuelle Directrice financière à titre définitif et de l'autoriser à faire valoir ses droits à une pension à la retraite à la date du 1^{er} mars 2022. Date à partir de laquelle l'emploi de Directeur financier prévu au cadre deviendra vacant.

Point 26. Mobilité – Mise à jour du PCM – Cahier spécial des charges de désignation d'un auteur de projet – Convention prévoyant l'assistance technique de la direction de la planification de la mobilité – Pré-diagnostic – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 différents points relatif à la mise à jour du Plan Communal de Mobilité (PCM).

Ces points comprennent :

1. Le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet
2. Le pré-diagnostic qui sera joint au cahier spécial des charges
3. La convention prévoyant l'assistance technique de la Direction de la Planification de la Mobilité

Cette mise à jour du PCM permet également de mettre à jour la vision globale de la stratégie de mobilité sur l'entité.

Point 27. Mobilité – Plan d'investissement Wallonie cyclable – Approbation des fiches projet du Plan d'investissement – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 les fiches projets retenues dans le cadre du plan d'investissement.

Ayant été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet "Communes Pilotes Wallonie Cyclable 2020" lancé le 06 octobre 2020 par le SPW, la Ville de Soignies doit rendre des fiches projets.

Au vu des fiches réalisées et après avoir actualisé les estimatifs de manière à mieux tenir compte du décret Walterre, de l'augmentation actuelle des prix et de travaux complémentaires destinés à tenir compte de l'augmentation des surfaces de ruissellement, le plan d'investissement se décline comme suit:

1. En termes de haut potentiel cyclable, les fiches suivantes ont été retenues :
 - Fiche n°1: Square Bordet pour un montant subsidié de 21.630€ TVAC et une charge Ville de 3.370€ TVAC
 - Fiche n°2: Liaison Neufvilles Gage / Casteau - Chemin au sud du Bois des Haies pour un montant subsidié de 537.055€ et une charge Ville de 290.584€ TVAC
2. En termes de potentiel cyclable moyen, les fiches suivantes ont été retenues :
 - Fiche n°3: Liaison Horrues / CNDL via le chemin de l'Ardoisier pour un montant subsidié de 160.174€ TVAC et une charge Ville de 24.955€ TVAC

- Fiche n°4: Liaison Soignies / Chaussée-Notre-Dame pour un montant subsidié de 148.396€ TVAC et une charge Ville de 80.293€ TVAC
- Fiche n°5: Liaison Neufvilles Gage / Casteau via le chemin du Grand Pont pour un montant subsidié de 350.970€ TVAC et une charge Ville de 189.899€ TVAC
- Fiche n°6: Liaison Soignies / Braine-Le-Comte / Ecaussines via le chemin des Prés à Canons pour un montant subsidié de 188.440€ TVAC et une charge Ville de 101.959€ TVAC

Au total, cela fait un montant subsidié de 1.406.668€ TVAC correspondant à 187% du subside octroyé et une charge ville totale de 691.061€ TVAC.

Points 28 à 33. Mobilité – Règlements complémentaires sur le roulage – Rempart Legros/Chemin de l'Épinois/Rue de Mombriau/Rue de l'Aire/Agglomération d'Horrues – Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies approuvera ce lundi 25 octobre 2021 différents règlements complémentaires sur le roulage.

1. Rempart du Vieux cimetière : Instauration d'un SUL dans le sens unique actuel entre la rue du Cul de sac et le sentier de Scaubecq.
2. Rempart Legros : Instauration d'un SUL.
3. Chemin de l'Épinois, 45 : Réservation d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
4. Rue de Mombriau, 2 : Réservation d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées.
5. Rue de l'Aire : Etablissement d'un rétrécissement/effet de porte avec priorité de passage.
6. Agglomération d'Horrues :Extension de l'agglomération d'Horrues à la rue de l'Aire

Point 34. Boucle du Hainaut – Etat de la situation - Information

Le Conseil communal de la Ville de Soignies prendra connaissance ce lundi 25 octobre 2021 des dernières actualités concernant la boucle du Hainaut.

Le 1^{er} octobre 2021 : Réunion entre le Collège et le porte-parole de REVOLHT

Le 05 octobre 2021: REVOLHT rencontre le cabinet de la Ministre Tellier pour discuter des premiers résultats de l'étude concernant les impacts des champs électromagnétiques sur la santé humaine, l'environnement et la biodiversité.

Un cadre légal a été réclamé par REVOLHT.

Le 18 octobre : Présentation des conclusions de l'analyse de l'UMons sur la contre-proposition du groupe technique de l'asbl REVOLHT aux Bourgmestres des villes se trouvant sur le potentiel tracé ainsi qu'au Ministre Borsus.

Le 25 octobre 2021 : Présentation des conclusions de l'analyse de l'UMons sur la contre-proposition du groupe technique de l'asbl REVOLHT à la presse.

Suite à cette présentation et aux conclusions de l'Université de Mons, le Collège communal d'Ecaussinnes déposera, ce soir, au Conseil communal, une nouvelle motion.

Il est proposé de soumettre au Conseil communal de Soignies cette motion qui demande 4 choses :

1. qu'Elia retire sa demande en l'état pour prendre en compte les différentes études demandées à la fois par le Ministre BORSUS, mais également l'étude sur les champs électromagnétiques commandées par la Ministre TELLIER ;
2. que le Ministre BORSUS n'autorise pas le lancement de la procédure de modification des plans de secteur ;
3. que les calculs suggérés à investi+gation par l'UMons soient effectués ;
4. que la protection de la santé et du bien-être des habitants, ainsi qu'à leur qualité de vie, le respect de l'environnement, la qualité du patrimoine, de la ruralité, de notre agriculture et du bien-être animal soient au centre de l'attention si un nouveau dossier était envisagé.

Point 35. Inondations juin, juillet et août 2021 – Mesures prises – Suite

Le Conseil communal de la Ville de Soignies prendra connaissance ce lundi 25 octobre 2021 de la suite des mesures prises dans les cadres des inondations qui ont touchées l'entité au cours de cet été 2021.

Le 24 septembre 2021: Une rencontre avec la cellule GISER était organisée sur les sites problématiques de Neufvilles et Horrues. La cellule GISER établit actuellement un rapport.

Le 22 octobre 2021: Un robot spécifique est venu couper les raccords pénétrants dans les canalisations identifiées lors des passages caméras réalisés en juin dernier.

Le 28 octobre 2021: Le cahier spécial des charges pour le lancement d'un marché public pour l'étude hydrologique des territoire de Neufvilles et Thieusies passara en collège.

Quartier de l'Epinois : Des inspections caméra des égouttages et curage sont en cours de programmation.

Obrecheuil : Remplacement d'un garde corps au niveau du chemin Marguerite à Thieusies est prévu en Modification budgétaire.

Point 36. Réponses aux questions des Conseillers communaux

Point 37. Communications